

Trophées des collectivités de l'éducation par le sport



L'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) a lancé depuis quatre ans les trophées des collectivités de l'éducation par le sport. Ils sont devenus un outil pour valoriser des projets, portés par des collectivités, **s'appuyant sur le sport comme levier d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle.**

Ces trophées s'adressent aux collectivités locales et territoriales (villes, conseils généraux) et établissements publics (EPCI) basés en France.

Les collectivités seront classées pour leur sélection dans quatre catégories selon leur nombre d'habitants (moins de 20 000 habitants, entre 20 et 50 000 habitants, de 50 à 100 000 habitants, plus de 100 000 habitants).

Parmi les thématiques retenues pour ces trophées, on peut citer :

- Sport, prévention et citoyenneté (acquisition de valeurs sociales et citoyennes, des règles de vie à travers la pratique sportive...)
- Sport, égalité des chances et lutte contre les discriminations (renforcer le lien social en luttant contre toutes les formes de discrimination...)
- Sport et intégration des personnes handicapées (favoriser l'accessibilité à une pratique sportive pour les personnes souffrant d'handicap, permettre aux bénéficiaires de rencontrer d'autres publics dans une logique de mixité...)

Les demandes d'inscription se font sur le site internet :

<http://www.apels.org>

Rubrique : nos appels à projets/trophées des collectivités

A noter aussi que ce trophée existe pour les associations !!!